

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2026 à 20 h

Finances, Commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

Finances

10. Budget annexe les Mûriers – Vaudry – Décision modificative n° 1

Jacques SALLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Un ajustement des crédits sur le BA lotissement les muriers – 76223 est nécessaire pour corriger le budget voté le 20 avril 2026

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2026	DM1	BP 2026 après DM
011	605	Charges à caractère général	383 340,00	0,00	383 340,00
					0,00
		Total chapitre 011		0,00	383 340,00
65		Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00
		Total chapitre 65		0,00	5,00
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	383 345,00	0,00	383 345,00
042	7133	Opération d'ordre	0,00	112 184,00	112 184,00
	71355		112 184,00	-112 184,00	0,00
		Total chapitre 042		0,00	112 184,00
		TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	495 529,00	0,00	495 529,00
Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2026	DM 1	BP 2026 après DM
70		Ventes de terrain	0,00	0,00	0,00
		Total chapitre 70		0,00	
75	75822	Produit exceptionnel	0,00	5,00	5,00
		Total chapitre 75		5,00	5,00
042	7133	opération d'ordre	0,00	495 524,00	495 524,00
	71355		246 184,00	-246 184,00	0,00
		Total chapitre 042		249 340,00	495 524,00
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	246 184,00	249 345,00	495 529,00
Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2026	DM1	BP 2026 après DM
16	168748	Remboursement avance			0,00
		Total chapitre 16		0,00	
040	3355	Stock final	246 184,00	249 340,00	495 524,00
					0,00
		Total chapitre 16		249 340,00	
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	246 184,00	249 340,00	495 524,00
Chapitre	Nature	Intitulé	0,00	DM 1	0,00
001			63 200,00	0,00	63 200,00
16	168748	Avance remboursable	70 800,00	249 340,00	320 140,00
		Total chapitre 16	134 000,00	249 340,00	383 340,00
040	3355	Opération d'ordre	112 184,00	0,00	112 184,00
		Total chapitre 040		0,00	112 184,00
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	246 184,00	0,00	495 524,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Délibération n°2026/07/15/10 du 15 juillet 2026 à 20 h



Pour l'autorité Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication
écompétente par délégation

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Affaires Juridiques et Citoyenneté » du 16 juin 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- De donner son accord sur cette décision modificative.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	07
Vote Pour	43	07
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Dimitri RENAULT

Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Pour l'autoritéLe présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication é compétente par délégation

Délibération n°2026/07/15/10 du 15 juillet 2026 à 20 h

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 03

Le 15 juillet 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 09 juillet 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 09 juillet 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck		☒		Eddy COUTARD
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier			☒	
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël	☒			
GOETHALS Corentin		☒		Dimitri RENAULT
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Mailys	☒			
KINIC Pascale		☒		Guy VÉLANY
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril	☒			
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Helene	☒			
MARCHAND Patrice	☒			
MARIE Jérôme	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026

Publication : 21/07/2026

Pour l'autorité présente, l'acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication émanant de la délégation

Délibération n°2026/07/15/10 du 15 juillet 2026 à 20 h

MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline		☒		Didier DEMÉ
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier		☒		Sébastien LEBRUN
PELÉ Jocelyne		☒		
PICOT Régis		☒		Laurence GAULTIER- ANGER
PORÉE Alexandre			☒	
POULLARD Philippe			☒	
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine	☒			
RIVOALLAN Mary		☒		Violaine PAIN
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Pour l'autorité Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication émanant de la compétence par délégation

Délibération n°2026/07/15/10 du 15 juillet 2026 à 20 h